



RCS : ANNECY

Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1984 B 00246

Numéro SIREN : 796 480 283

Nom ou dénomination : SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2017 sous le numéro de dépôt B2017/013034

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE ANNECY

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/013034**
n° de gestion : **1984B00246**
n° SIREN : **796 480 283 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 17/11/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET - Société par actions simplifiée
28 avenue du Parmelan 74000 Annecy -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2015

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes consolidés



698478

SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET
Société par actions simplifiée au capital de 5.498.580 Euros
Siège social : 28 avenue du Parmelan
74000 ANNECY

796 480 283 RCS ANNECY

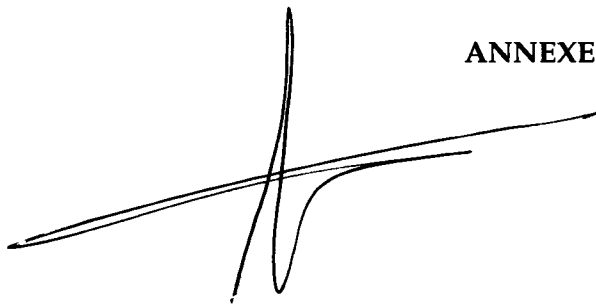
* * *

Exercice clos le 30 septembre 2015
COMPTES CONSOLIDES

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2015

Société prise : SAS VERDANNET

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Société prise : 28 AVENUE DU PARMELAN

74000 ANNECY

Durée de l'exercice précédent*

1 2

N°* 7 9 6 4 8 0 2 8 3 0 0 1 6 0

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 1 5	N-1 3 0 0 9 2 0 1 4
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	13 042	18 092
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	199 129	204 176
	Constructions	AP	AQ	447 001	475 935
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	869	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	101 298	123 367
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	13 436 892	13 433 435
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC	14 086 563	14 447 311
	Autres titres immobilisés	BD	BE	1 100 611	1 100 611
	Prêts	BF	BG	363 293	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	45 610	45 590
	TOTAL (II)	BJ	BK	29 794 308	29 848 515
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 983 685	923 063
	Autres créances (3)	BZ	CA	52 981 124	52 283 982
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	217 043	769 125
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	521 141	104 468
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	61 113	24 350
	TOTAL (III)	CJ	CK	217 043	56 316 189
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	86 110 496	83 184 378
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	14 449 856	(3) Part à plus d'un an
	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes				CR
	Clause de réserve de propriété *				
	Immobilisations				
	Stocks				
	Créances				

* Des informations complémentaires sont données dans la note n° 2022

Dossier N° 000001 en Euros

Désignation de l'entreprise : SAS VERDANNET

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5.498.580..)	DA 5 498 580	5 498 580
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB 3 787 363	3 787 363
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 549 858	549 858
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 42 697 239	39 963 879
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI (7 432)	2 962 034
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK 3 254	2 366
	TOTAL (I)	DL 52 528 862	52 764 080
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 7 571 154	7 574 863
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 23 510 963	19 452 394
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 338 688	365 101
	Dettes fiscales et sociales	DY 635 304	531 743
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA 1 521 527	2 493 085
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB 3 999	3 112
	TOTAL (IV)	EC 33 581 634	30 420 298
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 86 110 496	83 184 378
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 26 151 634	24 990 298
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 7 568 266	7 551 302

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2015

prise SAS VERDANNET

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

		Exercice N			Exercice (N-1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	entes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens* services*	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	3 644 186 1 788 735
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	3 644 186 1 788 735
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	1 039 025 1 277 748
	Autres produits (1) (11)			FQ	653 114 3 936 657
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	5 336 325 7 003 140
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	11 705 2 419
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	3 181 498 2 387 370
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	95 627 89 601
	Salaires et traitements*			FY	1 084 977 1 081 316
	Charges sociales (10)			FZ	386 569 414 015
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	98 730 106 088
				GB	
				GC	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GE	1 755 158 348
	Autres charges (12)			GF	4 860 861 4 239 156
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GG	475 464 2 763 984
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GJ	416 653 513 625
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GK	6 620
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GL	146 140
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GN	
	Différences positives de change			GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GP	423 419 513 765
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)			GQ	217 043
	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GR	586 475 448 696
	Intérêts et charges assimilées (6)			GS	
	Différences négatives de change			GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GU	803 517 448 696
	Total des charges financières (VI)			GV	(380 098) 65 069
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GW	95 366 2 829 053
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2015

de l'entreprise SAS VERDANNET

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENOVOIS

QUADRATUS Informatique

				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		199 294	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		3 715	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		203 009	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 045	3 045	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		204 235	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	888	2 039	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 933	209 319	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(3 933)	(6 310)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	98 865	(139 291)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 759 744	7 719 915	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 767 176	4 757 881	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(7 432)	2 962 034	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY	229 041	226 341	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
			- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	423 273	513 625	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	246 763	239 427	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)		HX	3 000	3 000	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	1 039 025	1 277 748	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
	Pénalités et amendes				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
					45		
Dons				3 000			
DAP amortissements dérogatoires				888			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales X
 Permanence ou changement de méthodes X
 Informations générales complémentaires X
 Informations complémentaires (CICE) X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations X
 Etat des amortissements X
 Etat des provisions X
 Etat des échéances des créances et des dettes X
 Composition du capital social X
 Fonds commercial X
 Autres immobilisations incorporelles X
 Evaluation des immobilisations corporelles X
 Evaluation des amortissements X
 Titres immobilisés X
 Créances immobilisées X
 Evaluation des matières et marchandises X
 Evaluations des produits et en cours X
 Dépréciation des stocks et en cours X
 Evaluation des créances et des dettes X
 Dépréciation des créances X
 Avances ou crédits alloués aux dirigeants X
 Produits à recevoir X
 Charges à payer X
 Charges et produits constatés d'avance X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'effectif moyen X
 Charges et produits financiers concernant les entr. liées X
 Honoraires des commissaires aux comptes X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles X
 Montant des engagements financiers X
 Informations en matière de crédit bail X
 Engagement en matière de pensions et retraites X
 Identité des sociétés mères consolidant les comptes X
 Liste des filiales et participations X

NA = Non Applicable NS = Non significative

EXE

SOMMAIRE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Transferts de charges

x

NA = Non Applicable NS = Non significative

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 86 110 496.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 644 185.99 Euros et dégageant un déficit de -7 432.39 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Mentions en annexe :

Contrôles fiscaux en cours :

VERDANNET SAS a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur l'exercice 2012 concernant période du 01/10/2008 au 30/09/2011.

L'administration a transmis une proposition de rectification en date du 17 décembre 2012. Suite aux observations de VERDANNET SAS en date du 19 février 2013

l'administration a communiqué une nouvelle proposition de rectification pour montant total de 1 085 K€ (268 K€ de droits et 818 K€ d'intérêts de retard).

VERDANNET SAS a payé 48 K€ du total des sommes réclamées et conteste les points relevés par l'administration. A ce titre, la société a entamé une procédure contentieuse devant les TA de Grenoble et Montreuil.

La société a perdu en 1ère instance devant le TA de Montreuil et a interjeté appel de la décision. La procédure devant le TA de Grenoble est toujours en cours.

Compte tenu des contestations en cours, aucune provision n'a donc été comptabilisée les comptes. Le risque maximum non provisionné s'élève aux demandes l'administration (droit et pénalités) soit 1 037 K€ (dont 262 K€ liés à la procédure devant le TA de Montreuil) .

Une filiale de VERDANNET SAS a fait l'objet d'un contrôle fiscal dont les conséquences impactent l'intégration fiscale.

La proposition de rectification du 5 août 2015 de l'administration impacte l'intégration fiscale .

Suite aux observations de VERDANNET SAS en date du 5 octobre 2015, l'administration a maintenu sa proposition de rectification. Le montant de l'amende réclamée par l'administration s'élève à 179 K€.

La SAS VERDANNET conteste ces rehaussements et a saisi la commission départementale en date du 17 novembre 2015.

Compte tenu des contestations en cours, aucune provision n'a donc été comptabilisée les comptes. Le risque maximum non provisionné s'élève aux demandes l'administration soit 179 K€.

Abandons commerciaux et abandons de C/C :

SAS VERDANNET a consenti à la clôture de l'exercice des abandons commerciaux portant sur les prestations de direction en faveur de ses filiales :

- AIRPORC SAS pour la somme de 250 000 € ;
- FROMAGERIE DE LA TOURNETTE pour la somme de 638 544 € ;

SAS VERDANNET a consenti à la clôture de l'exercice un abandon de compte courant à la filiale FROMAGERIE DE LA TOURNETTE pour la somme de 300 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune de 6 ans.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Dans le cadre des dispositions de l'article 223 A et suivants du CGI, la société SAS VERDANNET, est la société mère du groupe fiscalement intégré composé des sociétés : FROMAGERIE DE LA TOURNETTE, ROUTINVERD, AIRPORC SAS, AIRPORC SCEA, MONNARD SAVOIE, MONNARD SNC, PRODIA OUEST (ex SOFIDAV), PROCO, LA FRUITIERE D AUGUSTIN et PROVENT.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 36 696 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2015. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Conformément à l'obligation de transparence prévue par l'article 76 de la loi n°2014-1654, le crédit d'impôt a été consommé pour faciliter les efforts engagés par la société en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection, de maintien de l'emploi ou de reconstitution du fonds de roulement, et d'une manière générale d'amélioration de la compétitivité de l'entité sans que, du fait du caractère non significatif de la somme par rapport aux volumes financiers, une affectation dédiée et quantifiée puisse être réalisée poste par poste au cas d'espèce.

Il est à noter que le dispositif CICE ne pouvant ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise, toute hausse de ces postes est réputée provenir d'autres ressources que celles émanant du CICE.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	95 621		5 297
Terrains	234 199		
Constructions sur sol propre	56 181		
Constructions sur sol d'autrui	5 768		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 058 830		8 577
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			891
Installations générales agencements aménagements divers	136 847		
Matériel de transport	145 543		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	185 156		23 734
TOTAL	1 822 524		33 203
Autres participations	27 880 745		3 457
Autres titres immobilisés	1 100 611		
Prêts, autres immobilisations financières	45 590		363 313
TOTAL	29 026 946		366 770
TOTAL GENERAL	30 945 091		405 270

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		0	100 918	100 918
Terrains			234 199	234 199
Constructions sur sol propre			56 181	56 181
Constructions sur sol d'autrui			5 768	5 768
Installations générales agencements aménagements constr.			1 067 407	1 067 407
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			891	891
Installations générales agencements aménagements divers			136 847	136 847
Matériel de transport			145 543	145 543
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			208 891	208 891
TOTAL			1 855 727	1 855 727
Autres participations		360 748	27 523 454	27 523 454
Autres titres immobilisés			1 100 611	1 100 611
Prêts, autres immobilisations financières			408 903	408 903
TOTAL		360 748	29 032 968	29 032 968
TOTAL GENERAL		360 748	30 989 613	30 989 613

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	77 529	10 347		87 876
Terrains	30 024	5 047		35 071
Constructions sur sol propre	56 181			56 181
Constructions sur sol d'autrui	3 755	289		4 044
Installations générales agencements aménagements constr.	584 908	37 222		622 129
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		22		22
Installations générales agencements aménagements divers	136 454	63		136 517
Matériel de transport	51 236	22 309		73 545
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	156 489	23 431		179 920
TOTAL	1 019 047	88 383		1 107 429
TOTAL GENERAL	1 096 576	98 730		1 195 305

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	10 347				
Terrains	5 047				
Constructions sur sol d'autrui	289				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	37 222				
Instal.techniques matériel outillage indus.	22				
Instal.générales agenc.aménag.divers	63				
Matériel de transport	22 309				
Matériel de bureau informatique mobilier	23 431				
Emballages récupérables et divers				888	
TOTAL	88 383			888	
TOTAL GENERAL	98 730			888	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	2 366	888			3 254
TOTAL	2 366	888			3 254

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation		217 043			217 043
TOTAL		217 043			217 043
TOTAL GENERAL	2 366	217 931			220 297
Dont dotations et reprises financières exceptionnelles		217 043	888		

Des provisions sont constituées, conformément au règlement CRC 2000-06, lorsque la société a une obligation à l'égard des tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressource au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	14 086 563	14 086 563	
Prêts	363 293	363 293	
Autres immobilisations financières	45 610	-0	45 610
Autres créances clients	1 983 685	1 983 685	
Personnel et comptes rattachés	3 600	3 600	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 479	3 479	
Impôts sur les bénéfices	247 697	247 697	
Taxe sur la valeur ajoutée	250 510	250 510	
Divers état et autres collectivités publiques	30 968	30 968	
Groupe et associés	52 433 878	52 433 878	
Débiteurs divers	10 994	10 994	
Charges constatées d'avance	61 113	61 113	
TOTAL	69 521 389	69 475 779	45 610
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	363 293		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7 571 154	7 571 154		
Emprunts et dettes financières divers	7 598 635	168 635	7 430 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	338 688	338 688		
Personnel et comptes rattachés	236 429	236 429		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	185 015	185 015		
Taxe sur la valeur ajoutée	172 606	172 606		
Autres impôts taxes et assimilés	41 253	41 253		
Groupe et associés	15 912 327	15 912 327		
Autres dettes	1 521 527	1 521 527		
Produits constatés d'avance	3 999	3 999		
TOTAL	33 581 634	26 151 634	7 430 000	

Composition du capital social

(Code du Commerce Art R 123-197, PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	30.0000	183 286			183 286

Fonds commercial

(Code du Commerce Art R 123-186, PCG Art. 831-2/10)

Non applicable.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Lineaire	1 à 3 ans
Constructions	Lineaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Lineaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Lineaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Lineaire ou dégressif	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Lineaire ou dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Lineaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°, PCG Art. 831-2)

Non applicable.

Evaluation des produits et en cours

(Code du Commerce Art R 123-196 4°, PCG Art 831-2)

Non applicable.

Dépréciation des stocks

(Code du Commerce Art R 123-196 2°, PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Non applicable.

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

(Code du Commerce Art R 123-197-8°))

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	62 575
Créances clients et comptes rattachés	646 618
Autres créances	45 440
Total	754 633

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 887
Emprunts et dettes financières diverses	57 874
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	203 435
Dettes fiscales et sociales	283 120
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	909
Autres dettes	1 257 873
Total	1 806 098

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	61 113
Total	61 113
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	3 999
Total	3 999

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(Code du Commerce Art R 123-198, PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	6	
Employés	23	
Total	29	

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(Code du Commerce Art R 123-197; PCG Art. 831-2 et Art 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	586 474	423 419
Dont entreprises liées	246 763	423 273

Créances et dettes concernant les entreprises liées :

Clients et comptes rattachés : 1 952 006 Euros

Autres créances : 52 442 076 Euros

Fournisseurs et comptes rattachés : 45 113 Euros

Autres dettes : 1 231 792 Euros

Emprunts et dettes financières diverses : 15 903 849 Euros

Prêts : 363 293 Euros

Créances rattachées : 14 086 563 Euros

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 33 000 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(Code du Commerce Art. R 123-196, PCG Art. 531-2/9)

Non recensées.

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196, PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Caution SAS VERDANNET sur emprunts de :

- ETS BERNARD :
 - Capital restant dû au 30/09/2015 : 1 330 587 €.
- PRODIA OUEST :
 - Capital restant dû au 30/09/2015 : 2 792 023 €.
- PROCO :
 - Capital restant dû au 30/09/2015 : 175 000 €.
- MONNARD SAVOIE :
 - Capital restant dû au 30/09/2015 : 64 167 €.
- PRODIA SAS :
 - Capital restant dû au 30/09/2015 : 1 639 600 €.
- FROMAGERIE DE LA TOURNETTE :
 - Capital restant dû au 30/09/2015 : 3 393 725 €.
- AIRPORC SAS :
 - Capital restant dû au 30/09/2015 : 1 099 030 €.
- MONNARD SNC :
 - Capital restant dû au 30/09/2015 : 15 242 572 €.
- LA FRUITIERE D'AUGUSTIN :
 - Capital restant dû au 30/09/2015 : 511 167 €.
- PROVENT :
 - Capital restant dû au 30/09/2015 : 249 469 €.

Caution SAS VERDANNET sur crédit court terme SPOT :

- SCEA AIR PORC :
 - Capital restant dû au 30/09/2015 : 675 000€.

Nantissement du contrat "capi vie plus" à hauteur de 1 100 000 € en garantie du prêt contracté par la SCI CLOS GRILLET.

Engagements reçus

SAS VERDANNET a consenti des abandons financiers avec clause de retour à meilleure fortune d'une durée de 5 ans envers :

- Société AIRPORC SAS pour 400 K€ en date du 30/09/2011 (fin de la clause le 30/09/2016);
- Société BERNARD SAS pour 200 K€ en date du 30/09/2011 (fin de la clause le 30/09/2016);

30/09/2016);

- Société FROMAGERIE DE LA TOURNETTE pour 1 000 K€ en date du 30/09/2011 (fin de la clause le 30/09/2016);

SAS VERDANNET a consenti des abandons financiers avec clause de retour à meilleure fortune d'une durée de 6 ans envers :

- Société FROMAGERIE DE LA TOURNETTE pour 2 000 K€ en date du 30/09/2012 (fin de la clause le 30/09/2018);
- Société AIRPORC pour 8 K€ en date du 30/09/2014 (fin de la clause le 30/09/2020);
- Société PROVENT pour 85 K€ en date du 30/09/2014 (fin de la clause le 30/09/2020);
- Société MONNARD SNC pour 60 K€ en date du 30/09/2014 (fin de la clause le 30/09/2020);
- Société FROMAGERIE DE LA TOURNETTE pour 300 K€ en date du 30/09/2015 (fin de la clause le 30/09/2021);

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14, PCG Art.531-2/9)

Néant.

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art 531-2/9, Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Hypothèses de calcul retenues

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans.
- Turn over moyen
- Taux d'inflation = 1%
- Taux d'actualisation = 1.5%

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière ont été évalués comme suit:

- 30/09/2013 : 116 695 Euros
- 30/09/2014 : 134 649 Euros
- 30/09/2015 : 160 586 Euros

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(Code du Commerce Art. R 123-197 5°, PCG Art 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
VERDANNET SAS Siret : 796 480 283 001 60	SAS	5 498 580	28 avenue du Parmelan 74000 ANNECY

La société VERDANNET établit les comptes consolidés incluant l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 et Art R 123-197, PCG Art 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SCI GRL	45 300	100.00	44 386
- GR	-122 529	100.00	-217 829
- ROUTINVERD	2 581 291	100.00	184 574
- AIRPORC	4 225 863	100.00	-163 701
- FROMAGERIE DE LA TOURNETTE	4 364 418	100.00	-818 451
- MONNARD	6 799 445	99.99	2 467 750
- CLOS GRILLET	97 213	99.00	96 213
- SCI RIMBAUD DE CORBAS	1 542	99.00	17
- MONNARD SAVOIE	138 801		128 801
- SCI VILLA LES HORTENSIAIS	250 494	98.89	236 773
- AV LEVRAY	52 344	96.00	37 096
- PRODIA FLEURY	8 789 770	89.79	832 183
- IMMOBILIERE GIROLUC	44 800	50.00	-4 177
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCI GRESHAM	1 526	33.33	-303
- SCI LES NEPLIERS		20.00	
- MONNARD JURA	16 036	10.00	6 036
- PRODIA	24 012	10.00	14 012
- SCEA DU LEMAN			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Les capitaux propres ainsi que le résultat de la SCEA DU LEMAN sont inconnus.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Transfert de charge entreprises liées	878 698
Avantage en nature	26 819
Transfert de charges - divers	133 508
Total	1 039 025

EXE

exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Le 02/02/2016

Vice président Roland VERDANNET

GB Consultants
Commissaire aux comptes
65 A, boulevard des Alpes
38240 MEYLAN

Experts & Consultants Associés
Commissaire aux comptes
1 chemin du Pré Carré
38240 MEYLAN

**RAPPORT DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2015

SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET
SAS au capital de 5 498 580 €
Siège social :
28 avenue du Parmelan
74000 ANNECY

GREFFE

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la SAS SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments exposés dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note de l'annexe « périmètre et méthode de consolidation » expose les principes de consolidation et tout particulièrement les méthodes de consolidation relatives aux entités ad hoc. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

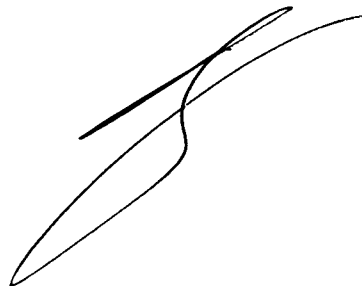
III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

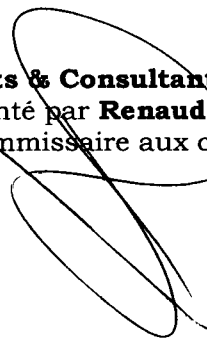
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

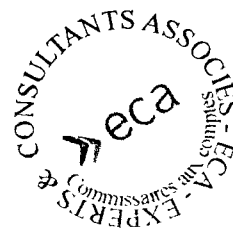
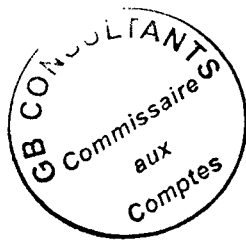
Fait à Meylan, le 8 mars 2016

GB Consultants
Représenté par **Didier GENEVE**
Commissaire aux comptes



Experts & Consultants Associés
Représenté par **Renaud THIEULOY**
Commissaire aux comptes

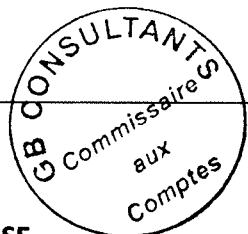




GROUPE VERDANNET

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 SEPTEMBRE 2015

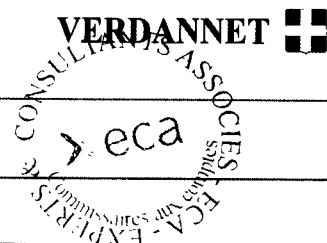
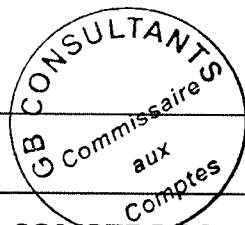
VERDANNET 



Sommaire



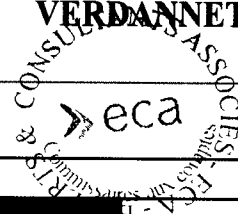
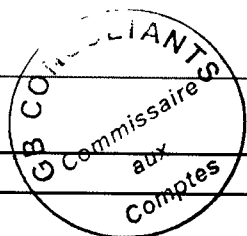
ETATS DE SYNTHESE.....	3
COMPTE DE RESULTAT	3
BILAN ACTIF.....	4
BILAN PASSIF.....	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	6
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	7
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	8
FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	8
PARTIE 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	9
1.1. Présentation des comptes en normes françaises.....	9
1.2. Estimations et jugements comptables déterminants	10
1.3. Méthodes de consolidation.....	10
1.4. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés.....	11
1.5. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition	11
1.6. Résultat par action	11
1.7. Règles et méthodes d'évaluation	12
PARTIE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	15
PARTIE 3 - NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	17
Note 1 - Chiffre d'affaires	17
Note 2 - Autres produits d'exploitation.....	18
Note 3 - Autres charges et charges externes.....	18
Note 4 - Charges de personnel	19
Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions	19
Note 6 - Résultat financier	20
Note 7 - Résultat exceptionnel	21
Note 8 - Impôts.....	22
PARTIE 4 - NOTES SUR LES POSTES DU BILAN	23
Note 9 - Ecart d'acquisition	23
Note 10 - Immobilisations incorporelles	23
Note 11 - Immobilisations corporelles	25
Note 12 - Immobilisations financières.....	26
Note 13 - Stocks et en cours.....	26
Note 14 - Clients et comptes rattachés	27
Note 15 - Autres créances et comptes de régularisation	27
Note 16 - Autres fonds propres	28
Note 17 - Provisions pour risques et charges	29
Note 18 - Emprunts et dettes financières	29
Note 19 - Autres dettes et comptes de régularisation	30
Note 20 - Engagements hors bilan	31
Note 21 - Honoraires d'audit.....	31



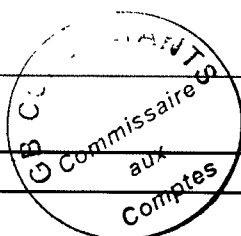
ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

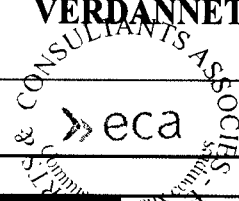
(en euros)		30/9/2015	30/9/2014
Chiffre d'affaires	Note 1	191 094 359	193 895 211
Autres produits d'exploitation	Note 2	3 493 550	2 192 014
Achats consommés		-111 940 578	-119 268 326
Autres charges externes	Note 3	-34 773 754	-31 792 626
Impôts et taxes		-3 459 095	-3 067 612
Charges de personnel	Note 4	-24 897 487	-24 703 327
Dotation aux amortissements et provisions	Note 5	-13 749 901	-13 840 085
Autres charges		-650 849	-499 698
Résultat d'exploitation		5 115 871	2 915 552
Résultat sur opérations en commun		0	0
Charges et produits financiers	Note 6	-987 445	-826 232
Résultat courant des entreprises intégrées		4 128 426	2 089 320
Charges et produits exceptionnels	Note 7	-343 651	278 802
Impôt sur les résultats	Note 8	-685 580	-466 663
Résultat Net des entreprises intégrées		3 099 195	1 901 459
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		0	-69
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-1 128 388	-1 128 388
Résultat Net de l'ensemble consolidé		1 970 807	773 002
Intérêts minoritaires		104 450	36 322
RESULTAT NET (part du Groupe)		1 866 357	736 680
Résultat par action		10,18	4,02
Résultat dilué par action		10,18	4,02

**BILAN ACTIF**

(en euros)		30/9/2015	30/9/2014
Ecart d'acquisition	Note 9	3 318 627	3 615 222
Immobilisations incorporelles	Note 10	11 124 694	11 116 663
Immobilisations corporelles	Note 11	69 529 320	73 470 281
Immobilisations financières	Note 12	1 545 769	1 914 223
Titres mis en Equivalence		0	15 985
Actif immobilisé		85 518 410	90 132 374
Stocks et en-cours	Note 13	28 416 829	30 679 896
Clients et comptes rattachés	Note 14	26 508 264	24 945 616
Impôts Différés Actif		949 615	650 230
Autres créances et régularisation	Note 15	14 038 107	12 975 868
Valeurs Mobilières de Placement		2 325 853	1 306 979
Disponibilités		6 918 038	5 781 506
Actif circulant		79 156 706	76 340 095
TOTAL ACTIF		164 675 116	166 472 469



BILAN PASSIF



(en euros)	30/9/2015	30/9/2014
Capitaux propres		
Capital	5 498 580	5 498 580
Primes	3 787 363	3 787 363
Réserves sociales et consolidées	55 649 209	55 090 553
Ecart de conversion	0	0
Résultat	1 866 357	736 680
Capitaux propres groupe	66 801 509	65 113 176
Intérêts minoritaires	903 258	991 136
Capitaux propres	67 704 767	66 104 312
Autres fonds propres <i>Note 16</i>	8 788 748	6 788 748
Provisions pour risques et charges <i>Note 17</i>	1 386 816	1 245 103
Impôts Différés Passif	2 969 690	3 491 989
Emprunts obligataires <i>Note 18</i>	0	0
Emprunts et dettes financières <i>Note 19</i>	53 041 733	55 035 731
Fournisseurs	20 761 538	22 956 203
Autres dettes et comptes de régularisation <i>Note 20</i>	10 021 824	10 850 383
Dettes	83 825 095	88 842 317
TOTAL PASSIF	164 675 116	166 472 469

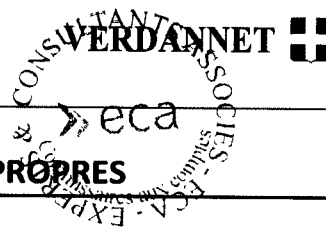
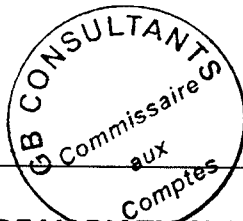


TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO- RITAIRES	TOTAL
Capitaux propres 30/9/2014	65 113 176	991 136	66 104 312
Dividendes distribués	-225 209	-7 433	-232 642
Dividendes prioritaires PRODIA SAS	-32 700		-32 700
Entrée périmètre	0	-250 776	-250 776
Variation % intérêts	63 941	-588	63 353
Autres variations	30 114	66 469	96 583
Résultat au 30/9/2015	1 852 187	104 450	1 956 637
Capitaux propres 30/9/2015	66 801 509	903 258	67 704 767

Les capitaux propres consolidés en part Groupe d'entités ad hoc représentent au 30 septembre 2015 :

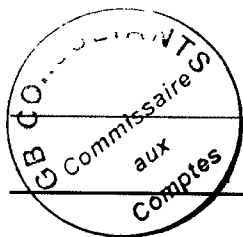
♦ PRODIA BRESSE	1 260 K€
♦ GIE SATR	- 105 K€
♦ SCI NEPLIERS	- 24 K€
♦ SCI GRESHAM	- 13 K€
♦ SARL SAINT JUVAT	<u>75 K€</u>
	1 193 K€

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	30/9/2015	30/9/2014
Résultat net	1 956 641	772 996
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux Amortissements et provisions	14 293 307	14 071 370
Variation impôts différés	-814 605	(1)
Plus ou moins-values de cession	175 054	(1)
Capacité d'autofinancement	15 610 397	14 844 366
Variation BFR d'exploitation	-2 832 282	-6 980 092
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles		142 660 (1)
Flux de trésorerie liés à l'activité	12 778 115	8 006 934
Investissements nets d'immobilisations incorporelles et corporelles	-9 410 874	-13 492 473
Variation d'immobilisations financières	378 183	-347 258
Flux liés aux investissements	-9 032 691	-13 839 731
Variation de capital		
Variation des minoritaires		230 121
Dividendes versés aux actionnaires	-258 478	-228 674
Dividendes versés aux minoritaires	-7 433	-29 360
Variation des comptes courants	-1 142 818	(1)
Variation des autres fonds propres	2 000 000	
Encaissements nets des remboursements d'emprunts	-2 670 484	1 458 755
Subventions d'investissement reçues		
Flux liés aux opérations de financement	-2 079 213	1 430 842
Variation de la trésorerie	1 666 211	-4 401 955
Trésorerie ouverture	-8 154 057	-3 752 102
Trésorerie clôture	-6 487 846	-8 154 057
Variation de la trésorerie	1 666 211	-4 401 955

(1) La présentation de certains flux a été modifiée pour cet exercice, notamment sur les postes suivants :

- ◆ les plus/moins-values de cession sont désormais incluses dans la CAF,
- ◆ la variation d'impôts différés est incluse dans la CAF, en N-1 celle-ci était en variation de BFR pour - 227 K€,
- ◆ la variation des comptes courants est désormais affectée au flux de financement alors qu'elle était précédemment comprise dans la variation de BFR à hauteur de - 101 K€.



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Faits caractéristiques de l'exercice

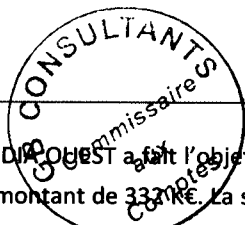
- ▶ La société VERDANNET SAS a acquis au 30 septembre 2015 49% des parts sociales au sein du GAEC DU LEMAN, transformé au cours de l'exercice en SCEA. La société détenant le contrôle de cette filiale, cette dernière a été intégrée globalement à partir de cette date.
- ▶ La société VERDANNET SAS a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur l'exercice 2012 concernant la période du 01/10/2008 au 30/09/2011.

L'Administration a transmis une proposition de rectification en date du 17 décembre 2012. Suite aux observations de la société en date du 19 février 2013, l'Administration a communiqué une nouvelle proposition de rectification pour un montant total de 1 085 K€. La société a payé 48 K€ du total des sommes réclamées et conteste les autres points relevés par l'Administration. A ce titre, la société a entamé une procédure contentieuse devant les Tribunaux Administratifs de Grenoble et de Montreuil. La société a été déboutée en 1ère instance devant le Tribunal Administratif de Montreuil et a interjeté appel de la décision. La procédure devant le Tribunal Administratif de Grenoble est toujours en cours. Dès lors, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes à ce titre.
- ▶ La société AIRPORC SAS a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les exercices clos en 2012, 2013 et 2014. Une proposition de rectification a été reçue de l'Administration en date du 5 août 2015 prévoyant un rehaussement de 170 K€. Suite aux observations de la société en date du 5 octobre 2015, l'Administration a maintenu l'intégralité des rehaussements. La société contestant ces rehaussements a saisi la commission départementale en date du 17 novembre 2015.

La proposition de rectification du 5 août 2015 a par ailleurs entraîné une seconde proposition de rectification envers la société VERDANNET SAS dans le cadre du régime de l'intégration fiscale par la voie d'une amende d'un montant de 179 K€. La société VERDANNET a également contesté cette proposition en date du 5 octobre 2015. L'Administration fiscale a néanmoins maintenu le principe de l'amende. Par voie de conséquence, la société VERDANNET a donc saisi la commission départementale en date du 17 novembre 2015.

Compte tenu des contestations en cours, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes à ces titres.
- ▶ La société MONNARD SNC a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur l'exercice concernant la période du 01/10/2010 au 30/09/2013.

L'Administration a transmis une proposition de rectification en date du 24 août 2014. Suite aux observations de la société en date du 24 septembre 2014, l'Administration a communiqué une nouvelle proposition de rectification pour un montant total de 641 K€. La société continue de contester les différents points relevés par l'Administration et a, à ce titre, entamé une procédure contentieuse. Aucune provision n'a donc été comptabilisée dans les comptes à ce titre.



- ▶ La société PRODIGE a fait l'objet d'une fraude dite « Fraude au Président » au cours de l'exercice 2014 pour un montant de 3370 K€. La société a mis en cause la responsabilité de la banque (pour faute) et l'a assignée à ce titre en référé. La Cour d'Appel de Rennes, par son arrêt du 15 décembre 2015, a condamné la banque à restituer la somme à la société. La banque n'a pas, à ce jour, contesté la décision de la Cour d'Appel.
- ▶ Suite au placement en liquidation judiciaire du fournisseur AGRO PRODUCTION VAL DE LOIRE, le liquidateur judiciaire appelle la société PRODIGE en comblement de passif au motif de dépendance économique entre les deux sociétés. Il réclame 1 M€ au titre de l'insuffisance d'actifs. PRODIGE conteste l'existence d'une dépendance économique. L'audience des plaidoiries était prévue le 29 janvier 2015. Une demande de renvoi a été formulée par la partie adverse devant le Tribunal de Commerce de Paris. L'audience a finalement eu lieu le 25 janvier 2016, le délibéré est attendu pour le 25 mars 2016. A ce jour, face à l'imprécision des demandes du liquidateur judiciaire, aucune provision n'a été comptabilisée.
- ▶ 8 ex-salariés du fournisseur AGRO PRODUCTION VAL DE LOIRE ont demandé devant le Tribunal des Prud'hommes le transfert de leurs contrats de travail suite à la mise en liquidation de leur employeur à la société PRODIGE avec effet au 1er mars 2014. Ils ont également assigné la société PRODIGE pour licenciement sans cause réelle et sérieuse avec une demande de réparation de préjudice à hauteur de 145 K€. L'audience du 3 novembre 2014 a reporté le jugement au 25 janvier 2016. Le délibéré est prévu pour le 18 avril 2016. Compte tenu de la procédure précédente actuellement pendante, ces demandes font double emploi et par voie de conséquence aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

Partie 1 - Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés établis en normes françaises du Groupe VERDANNET, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables françaises édictées par le règlement du 29 avril 1999 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n° 2002-04, 2002-12, 2004-03, 2004-14 et 2005-10.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 30 septembre 2015.

Pour les sociétés ayant des dates de clôture différentes du 30 septembre, il a été retenu leur intégration sur la base de leur clôture annuelle. Aucune situation ne pouvant être établie au 30 septembre pour ces structures pour les besoins de la consolidation. Ces sociétés sont principalement les SCI qui clôturent leurs comptes le 31 décembre et revêtent donc un caractère non significatif à ce titre.

1.2. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

1.3. Méthodes de consolidation

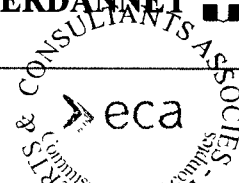
Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles VERDANNET exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles VERDANNET exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

A noter toutefois qu'il a été adopté pour les sociétés ci-dessous, la méthode de l'intégration globale pour les raisons suivantes :

- ◆ PRODIA BRESSE : bien que la société soit détenue à 100% par des personnes physiques, elle a été considérée comme une entité ad hoc à hauteur de 90%, soit le niveau de détention détenu par les actionnaires de référence du Groupe VERDANNET ;
- ◆ GIE SATR : compte tenu de la forme juridique en groupement et qu'aucun lien capitalistique ne puisse exister, il a été considéré comme une entité ad hoc car exclusif au Groupe VERDANNET.
- ◆ SCI NEPLIERS : bien que la société ne soit détenue qu'à hauteur de 30% par le Groupe VERDANNET, le solde des titres étant détenu par les dirigeants et la société ayant pour objet de louer des bâtiments à caractère professionnel, elle a été considérée comme une entité ad hoc ;
- ◆ SCI GRESHAM : pour les mêmes raisons que ci-dessus, avec une détention directe de 33%.
- ◆ SARL SAINT JUVAT : pour les mêmes raisons que ci-dessus, avec une détention directe de 20%.



1.4. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.5. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

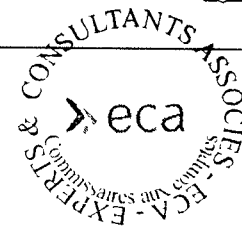
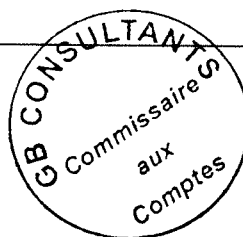
L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif du bilan et fait l'objet d'un amortissement sur une durée qui doit refléter, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. L'excédent négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

1.6. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen des actions en circulation au cours de la période.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par le Groupe et susceptibles d'accroître le nombre d'actions en circulation.



1.7. Règles et méthodes d'évaluation

1.7.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les frais d'établissement constatés dans les comptes individuels sont éliminés dans les comptes consolidés.

1.7.2. Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

Constructions :	20 à 50 ans
Agencements :	10 à 15 ans
Matériels et outillages :	5 à 10 ans
Installations générales :	5 à 10 ans
Matériels de bureau et informatique :	3 à 10 ans

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.3. Immobilisations financières

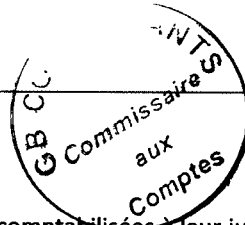
Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.7.4. Stocks

Les stocks sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition ou de revient.

A chaque clôture, les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur probable de réalisation.



1.7.5. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

1.7.6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique.

1.7.7. Emprunts

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêt.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

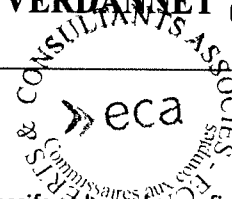
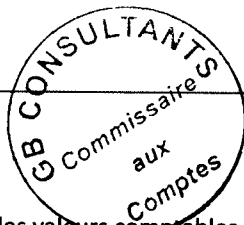
1.7.8. Provisions

Les estimations des provisions sont déterminées suivant la réglementation en vigueur et à partir du jugement de la direction de l'entreprise, complétées par l'expérience de transactions similaires et, dans certains cas, par des rapports d'experts indépendants.

Les risques et incertitudes qui affectent inévitablement de nombreux événements et circonstances sont pris en compte pour parvenir à la meilleure estimation des provisions.

1.7.9. Engagements de retraites et assimilés

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe en contrat à durée indéterminée, présent à la clôture, en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite et de la convention collective dont il relève, conformément à la recommandation 03-R-01 du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003. Ces engagements sont déterminés avec un taux moyen de charges sociales, lequel est fonction des hypothèses retenues de départs à l'initiative du salarié dans le Groupe. Ce calcul tient compte d'un coefficient de présentisme basé sur le turn-over par classe d'âge et de la dernière table de mortalité de l'INSEE.



1.7.10. Impôts différés

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable.

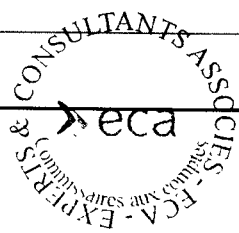
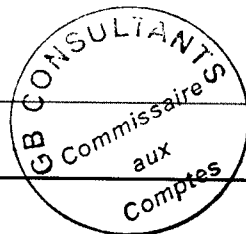
La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres.

1.7.11. Reconnaissance des produits

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

Partie 2 - Périmètre de consolidation



A la clôture, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom des sociétés du périmètre	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Capitaux propres sociaux en €	Résultat social en €	Nombre d'actions
AIRPORC SAS	100	100	IG	4 225 865	<163 701>	6 178
AIRPORC SCEA	100	100	IG	<55 907>	12 595	11 000
BERNARD	84,9	84,9	IG	<2 597>	4 617	3 000
BILLON	99,9	99,9	IG	15 312	67	1 000
CLOS GRILLET	100	100	IG	124 424	96 213	100
RIMBAUD DE CORBAS	99	99	IG	1 541	17	100
GIROLUC	50	50	IG	44 800	<4 178>	2 600
GR	100	100	IG	<84 720>	<217 829>	500
GRESHAM	100	100	IG	1 526	<303>	120
GRL	100	100	IG	69 023	55 162	60
HORTENSAS	98,8889	98,8889	IG	280 069	236 773	90
JLB	89,7869	100	IG	44 591	<502>	3 000
LEMAN SCEA	49,3857	49,3857	IG	<495 464>	0	7 000
LEVRAY	96	96	IG	52 344	37 096	1 000
LFA	100	100	IG	884 373	74 944	36 355
MARCALE	89,7869	100	IG	125 457	91 175	50
MONNARD JURA	99,9999	100	IG	16 036	6 036	1 000
MONNARD SAVOIE	100	100	IG	138 801	128 801	100
MONNARD SNC	99,9999	100	IG	4 886 226	2 467 750	15 914
MUSSES	99	99	IG	<2 791>	<4 000>	100
NEPLIERS	100	100	IG	0	0	100
PRODIA BRESSE	90	90	IG	1 446 773	49 834	500

Nom des sociétés du périmètre	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Capitaux propres sociaux en €	Résultat social en €	Nombre d'actions
PROCO	99,9999	100	IG	5 356 102	465 828	3 500
PRODIA OUEST	99,9999	100	IG	15 666 553	952 833	16 328
PRODIA SAS	89,7869	89,7869	IG	8 159 299	832 183	2 722
PRODIA SNC	99,9999	100	IG	24 012	14 012	1 000
PROVENT	100	100	IG	<28 628>	<56 194>	2 500
ROUTINVERD	100	100	IG	2 581 288	184 574	2 000
SATR	100	100	IG	3 950	3 950	100
SFS	0	0	IG	0	0	0
SAINT JUVAT	100	100	IG	84 134	5 707	370
TOURNETTE	100	100	IG	4 359 097	<818 451>	20 593
VERDANNET	100	100	IG	52 525 612	<7 432>	183 286

Les mouvements de périmètre de l'exercice sont les suivants :

- ♦ Entrée de la SCEA du LEMAN : VERDANNET a acquis 49% des titres de cette société le 30 septembre 2015.
- ♦ Modification de la méthode d'intégration de la SARL SAINT JUVAT : bien que la société ne soit détenue qu'à hauteur de 20% par le Groupe VERDANNET, le solde des titres étant détenu par les dirigeants du Groupe et la société ayant pour objet de louer des bâtiments à caractère professionnel, elle est alors considérée comme une entité ad hoc. Cette société qui était intégrée à hauteur de 20% par mise en équivalence, est, à partir de cet exercice, intégrée globalement à hauteur de 100%.

Partie 3 - Notes sur les postes du compte de résultat

Note 1 - Chiffre d'affaires

(en euros)	30/9/2015	30/9/2014
Vente de marchandises	63 825 173	57 337 076
Production vendue de biens	109 840 094	122 432 544
Production vendue de services	3 105 306	3 167 524
Produits des activités annexes	14 323 786	10 958 067
Chiffre d'affaires	191 094 359	193 895 211

Le chiffre d'affaires par secteur se présentait ainsi :

(en euros)	30/9/2015	30/9/2014
Filière Lait	38 996 903	39 424 129
Filière Porcs	14 875 174	16 373 726
Filière 5 ^{ème} Quartier	84 190 213	83 530 555
Filière Pet-Food	47 759 069	53 317 308
Autres	5 272 173	1 249 493
Chiffre d'affaires	191 094 359	193 895 211

Le chiffre d'affaires par zone géographique se présentait ainsi :

Libellé	30/9/2015	France	Europe	Autres
Ventes de marchandises	63 825 173	35 991 509	17 085 615	10 747 222
Production vendue Biens	109 840 094	63 823 842	41 278 374	4 737 878
Production vendue Services	3 105 306	3 103 850	1 375	81
Produits des activités annexes	14 323 786	14 323 786	0	0
Chiffre d'affaires	191 094 359	117 242 987	58 365 364	15 485 181

Note 2 - Autres produits d'exploitation

(en euros)	30/9/2015	30/9/2014
Production stockée	-237 479	-418 645
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	26 285	2 360
Reprises amortissements et provisions	726 700	602 587
Transferts de charges	2 707 354	1 747 366
Autres produits	270 690	258 346
Autres produits d'exploitation	3 493 550	2 192 014

Note 3 - Autres charges et charges externes

(en euros)	30/9/2015	30/9/2014
Sous-traitance	8 284 902	6 095 671
Loyers	6 187 367	5 843 308
Assurances	1 154 356	1 234 215
Honoraires	1 984 898	2 020 423
Communication et publicité	117 136	104 615
Transports	14 464 356	14 066 354
Voyages et déplacements	1 694 885	1 518 081
Services bancaires	148 546	146 043
Autres achats et charges externes	737 308	763 916
Autres charges externes	34 773 754	31 792 626

Note 4 - Charges de personnel

(en euros)	30/9/2015	30/9/2014
Salaires et traitements	18 405 018	18 084 169
Charges sociales	6 414 518	6 619 158
Participation / Intéressement	77 951	0
Charges de personnel	24 897 487	24 703 327

L'effectif du groupe à la clôture se présente ainsi par catégorie :

Catégories	30/9/2015	30/9/2014
Ouvriers	0	0
Employés	571	573
Cadres	36	43
Effectif	607	616

Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions

(en euros)	30/9/2015	30/9/2014
Dotations aux amortissements sur immobilisations	13 009 465	12 890 936
Dotations aux provisions sur immobilisations	0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	740 436	949 149
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
Dotations aux amortissements et provisions	13 749 901	13 840 085

Note 6 - Résultat financier

(en euros)	30/9/2015	30/9/2014
Produits de participations	7 212	4 688
Produits des autres immobilisations financières	18 369	0
Différences positives change	46	9
Produits nets sur cession de VMP	0	28
Autres intérêts et produits assimilés	30 374	71 403
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits financiers	56 001	76 128
Intérêts et charges assimilées	733 025	900 250
Différences négatives de change	772	2 110
Charges nettes sur cession de VMP	0	0
Autres charges financières	92 607	0
Dotations aux provisions	217 042	0
Total des charges financières	1 043 446	902 360
Résultat financier	-987 445	-826 232

Note 7 - Résultat exceptionnel

(en euros)	30/9/2015	30/9/2014
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 069	80 647
Produits de cession d'immobilisations	1 568 046	644 045
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	4 861	292 957
Reprises sur provisions et transferts de charges	58 488	146 049
Total des produits exceptionnels	1 645 464	1 163 698
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	67 067	225 430
VNC des immobilisations cédées	1 721 847	430 055
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	11 385
Dotations exceptionnelles aux provisions	200 201	218 026
Total des charges exceptionnelles	1 989 115	884 896
Résultat exceptionnel	-343 651	278 802

Note 8 - Impôts

(en euros)	30/9/2015	30/9/2014
Impôt sur les sociétés	1 476 398	693 209
Impôt différé	-790 818	-226 546
Charge d'impôt	685 580	466 663

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt comptabilisée est le suivant :

	30/9/2015
RESULTAT NET	1 956 637
Impôt sur les sociétés	1 476 398
IS Différé	-797 901
IS réel	678 497
Résultat avant IS	2 635 134
Taux IS	33,33%
IS théorique	878 290
Ecart IS réel / IS théorique	-199 793
Ecarts d'impôts expliqués	-199 793
Décalages temporaires	-76 709
QP de frais et charges sur dividendes hors intégration fiscale	1 973
Décalages fiscalité sociétés transparentes	-9 785
Amort. des écarts d'acquisition et mali de fusion	376 092
Autres différences permanentes (TVS, charges non déductibles, abandon financier, pénalités,...)	212 334
Effet des différences de taux d'IS (taux réduit et contribution additionnelle)	18 347
Crédits d'impôts	-362 958
Régularisation IS / ID	-257 199
Intégration fiscale	-101 888

Partie 4 - Notes sur les postes du bilan

Note 9 - Ecart d'acquisition

(en euros)	Brut	Amortissements	Net
Valeur au 30/9/2014	10 894 815	-7 279 593	3 615 222
Ecart d'acquisition constaté au cours de l'exercice	248 145	0	248 145
Sortie	0	0	0
Autres variations	0	0	0
Dotation de l'exercice	0	-1 128 388	-1 128 388
Ecart d'acquisition	11 142 960	-8 407 981	2 734 979

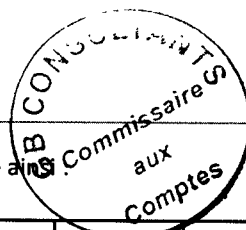
Les écarts d'acquisition correspondent à la survalue constatée lors des acquisitions de filiales. Ils sont amortis sur une durée de 10 et 20 ans et portent sur l'acquisition du Palier MONNARD, de la société DENIS PROVENT et de la SCEA du LEMAN acquise au cours de l'exercice.

Pour mémoire, les écarts d'acquisition des sociétés SCND et CAVDA, absorbées en 2009, avaient été reclassés sur 2009 en autres immobilisations incorporelles pour respectivement 4 039 K€ et 4 044 K€.

Note 10 - Immobilisations incorporelles

(en euros)	Brut	Amortissements	Net	30/9/2014
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et développement	0	0	0	0
Concessions, Brevets, Droits similaires	1 673 049	1 538 037	135 012	90 488
Droit au bail	300 000	0	300 000	300 000
Fonds de commerce	4 854 163	0	4 854 163	4 307 008
Autres immobilisations incorporelles	10 795 397	4 959 878	5 835 519	6 419 167
Avances & acomptes /Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	17 622 609	6 497 915	11 124 694	11 116 663

La valeur des fonds de commerce correspond principalement à la valeur historique lors de la mise en société de l'entreprise individuelle de Monsieur Augustin VERDANNET au 1er mai 1993 et Monsieur Jean-Marc MONNARD en 1983.



La variation des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

(en euros)	30/9/2014	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclasse- ments	Autres variations	30/9/2015
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0	0	0
Amortissements des frais de recherche et de développement	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets, droits similaires	1 561 385	95 949	-791	16 506	0	1 673 049
Amortissements des concessions, brevets, droits similaires	-1 470 897	-67 645	505	0	0	-1 538 037
Droit au bail	300 000	0	0	0	0	300 000
Amortissements du droit au bail	0	0	0	0	0	0
Fonds de commerce	4 307 008	638 625	-91 470	0	0	4 854 163
Amortissements des fonds de commerce	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	10 795 397	0	0	0	0	10 795 397
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	-4 376 230	-583 648	0	0	0	-4 959 878
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	7 501 441	83 281	-91 756	16 506	0	7 806 067


Note 11 - Immobilisations corporelles

(en euros)	Brut	Amortissements	Net	30/9/2014
Terrains	7 156 711	2 261 490	4 895 221	5 583 065
Constructions	70 885 096	41 209 561	29 675 535	29 857 651
Installations Techniques, Matériel & Outillage	65 696 978	45 862 970	19 834 008	18 881 984
Autres immobilisations corporelles	43 429 514	29 525 883	13 903 631	17 246 269
Immobilisations en cours	1 220 925	0	1 220 925	1 901 312
Avances & acomptes /Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	188 389 224	118 859 904	69 529 320	73 470 281

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production à l'exception des constructions qui ont fait l'objet d'une réévaluation à leur valeur vénale en 2003.

L'impact de cette réévaluation s'établit au 30 septembre 2015 à 3 955 K€ dans les comptes consolidés.

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

(en euros)	30/9/2014	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	30/9/2015
Terrains	7 831 276	506 358	-858 419	-340 694	18 190	7 156 711
Dépréciations des terrains	-2 248 211	-242 713	234 575	0	-5 141	-2 261 490
Constructions	68 221 987	2 523 088	-1 258 102	697 686	700 437	70 885 096
Amortissements des Constructions	-38 364 336	-3 155 316	574 542	0	-264 451	-41 209 561
Installations techniques, matériel et outillage	60 222 927	3 549 209	-737 178	1 608 809	1 053 211	65 696 978
Amortissements des installations techniques, matériel et outillage	-41 340 943	-4 513 129	599 370	0	-608 268	-45 862 970
Autres immobilisations corporelles	42 319 116	1 825 653	-820 120	93 362	11 503	43 429 514
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-25 072 847	-5 030 668	588 622	0	-10 990	-29 525 883
Immobilisations corporelles en cours	1 901 312	1 735 976	0	-2 416 363	0	1 220 925
Immobilisations corporelles	73 470 281	-2 801 542	-1 676 710	-357 200	894 491	69 529 320

Note 12 - Immobilisations financières

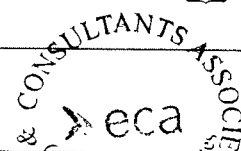
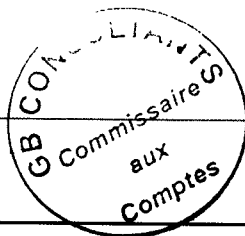
(en euros)	Brut	Dépréciations	Net	30/9/2014
Participations	344 535	0	344 535	344 535
Créances sur Participations	1	0	1	0
Autres titres immobilisés	1 116 676	4 269	1 112 407	1 102 678
Prêts	0	0	0	381 125
Autres Immobilisations Financières	88 826	0	88 826	85 885
Immobilisations financières	1 550 038	4 269	1 545 769	1 914 223

Le détail des titres non consolidés est le suivant :

Sociétés détentrices	Participations	30/9/2015	30/9/2014
BERNARD	Divers	188	188
AIRPORC SAS	Coop. d'abattage Bourg	152	152
AIRPORC SAS	La Paysanne	51	51
AIRPORC SAS	Arterris	14	14
MONNARD SNC	CAFC Pst Sud Revermont	451	451
PRODIA SAS	Divers	381	381
GRL	SCI Logis du Chablais	304 898	304 898
GRL	SCA Square	38 402	38 402
Titres de participations non consolidés		344 537	344 537

Note 13 - Stocks et en cours

(en euros)	Brut	Provisions	Net	30/9/2014
Matières premières, Approvisionnements	15 499 499	612 596	14 886 903	14 570 378
Encours production de biens	177 805	0	177 805	123 970
Encours production de services	7 893	0	7 893	0
Produits intermédiaires et finis	2 054 099	113 353	1 940 746	2 187 166
Marchandises	11 403 482	0	11 403 482	13 798 382
Stocks	29 142 778	725 949	28 416 829	30 679 896



Note 14 - Clients et comptes rattachés

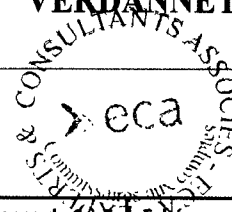
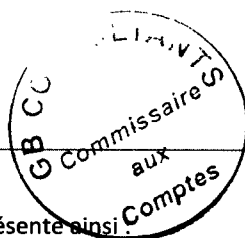
(en euros)	30/9/2015	30/9/2014
Valeur brute	27 170 840	25 628 400
Provisions	-662 576	-682 784
Valeur nette	26 508 264	24 945 616

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

(en euros)	30/9/2015	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Créances clients	27 170 840	27 170 840	0	0

Note 15 - Autres créances et comptes de régularisation

(en euros)	Brut	Provisions	Net	30/9/2014
Avances & Acomptes versés	104 402	0	104 402	99 949
Personnel & Organismes sociaux	41 659		41 659	68 012
Etat - Taxes et IS	2 008 342		2 008 342	3 764 301
Comptes de TVA	5 661 780		5 661 780	6 976 136
Comptes courants débiteurs	276 642	6 718	269 924	229 191
Créances sur immobilisations	176 673		176 673	206 118
Autres Créances	4 932 036	12 000	4 920 036	585 053
Charges constatées d'avance	855 291		855 291	1 047 108
Charges à répartir	0		0	0
Primes de Remboursement des Obligations	0		0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	14 056 825	-18 718	14 038 107	12 975 868



L'analyse par échéance des autres créances se présente ainsi :

(en euros)	30/9/2015	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Avances et acomptes versés	104 402	104 402	0	0
C/C débiteurs	276 642	276 642	0	0
Personnel	41 659	41 659	0	0
Créances fiscales	2 008 342	2 008 342	0	0
TVA débitrice	5 661 780	5 661 780	0	0
Créances sur immobilisations	176 673	176 673	0	0
Autres créances	4 932 036	4 932 036	0	0
Charges constatées d'avance	855 291	855 291	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	14 056 825	14 056 825	0	0

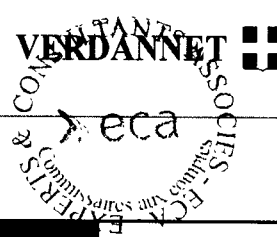
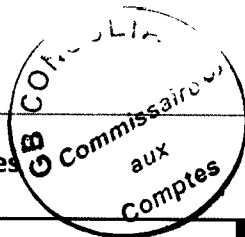
Note 16 – Autres fonds propres

(en euros)	30/9/2015	30/9/2014
Amortissements dérogatoires	0	0
Autres Provisions règlementées	0	0
Avances permanentes	8 788 748	6 788 748
Autres fonds propres	8 788 748	6 788 748

Les prêts des sociétés mères du Groupe VERDANNET, en l'occurrence TRANSAGRI et O'FINANCE, pour 2 389 K€ et 6 400 K€, ont été classés en avances permanentes (quasi fonds propres).

Ce reclassement se justifie par les éléments suivants :

- ♦ La consolidation ne concernant que le palier VERDANNET, par conséquent, ces avances subsistent, bien qu'il s'agisse d'un prêt interne (annulable en consolidation) et non d'une dette externe.
- ♦ Les sociétés mères du groupe ont toujours renouvelé la part d'avances nécessaires au maintien de l'équilibre financier du groupe (quasi fonds propres).



Note 17 - Provisions pour risques et charges

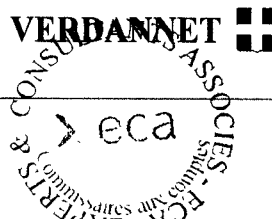
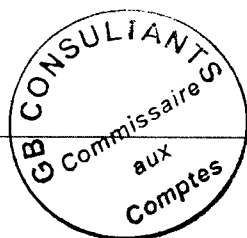
(en euros)	30/9/2015	30/9/2014
Provision engagement personnel	1 384 713	1 234 549
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	2 103	10 554
Provisions pour risques et charges	1 386 816	1 245 103

La variation des provisions se présente ainsi :

(en euros)	30/9/2014	Dotations	Reprises	Reclasse-ments	Autres variations	30/9/2015
Provision engagement personnel	1 234 549	200 201	-50 037	0	0	1 384 713
Provisions pour risques	0	0	0	0	0	0
Provisions pour charges	10 554	0	-8 451	0	0	2 103
Provisions pour risques et charges	1 245 103	200 201	-58 488	0	0	1 386 816

Note 18 - Emprunts et dettes financières

(en euros)	30/9/2015	30/9/2014
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts obligataires	0	0
Emprunts long terme	31 807 241	32 702 775
Dettes de location-financement	5 006 003	6 082 982
Comptes courants créditeurs	147 963	465 934
Autres emprunts et dettes financières	325 537	491 462
Concours bancaires courants	15 731 737	15 242 542
Intérêts courus	23 252	50 036
Emprunts et dettes financières	53 041 733	55 035 731
Endettement financier	53 041 733	55 035 731

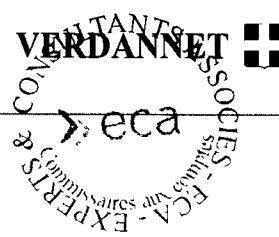
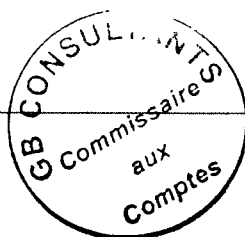


Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

(en euros)	30/9/2015	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts long terme	31 807 241	7 429 809	21 185 789	3 191 643
Dettes de location-financement	5 006 003	949 583	2 712 218	1 344 202
Comptes courants créditeurs	147 963	147 963	0	0
Autres emprunts et dettes financières	325 537	325 537	0	0
Concours bancaires courants créditeurs	15 731 737	15 731 737	0	0
Intérêts courus	23 252	23 252	0	0
Endettement financier	53 041 733	24 607 881	23 898 007	4 535 845

Note 19 - Autres dettes et comptes de régularisation

(en euros)	30/9/2015	30/9/2014
Avances & Acomptes reçus sur commandes	158 199	5 050
Personnel	2 914 515	2 796 461
Organismes sociaux	2 483 336	2 475 438
Comptes de TVA	2 119 629	3 353 405
Etat - taxes et IS	1 771 213	1 588 660
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	91 313	43 148
Autres dettes	301 443	509 622
Produits constatés d'avance	182 176	78 599
Autres dettes et comptes de régularisation	10 021 824	10 850 383



Note 20 - Engagements hors bilan

(en euros)	30/9/2015
Effets escomptés non échus (donnés)	0
Avals et cautions (donnés)	27 172 340
Hypothèques & nantissements (donnés)	3 608 253
Achats à terme de devises (donnés)	0
Clause de retour à meilleure fortune (donnés)	0
Créances à l'exportation mobilisées	0
Créances professionnelles cédées	0
Autres engagements donnés	0
Total des engagements donnés	30 780 593
Effets escomptés non échus (reçus)	0
Avals et cautions (reçus)	0
Hypothèques et nantissements (reçus)	0
Achats à terme de devises (reçus)	0
Clause de retour à meilleure fortune (reçus)	0
Autres engagements reçus	60 000
Total des engagements reçus	60 000

Note 21 - Honoraires d'audit

Les honoraires d'audit se présentent ainsi :

Libellés	30/9/2015	30/9/2014
Audit légal	170 443	175 265
Autres missions liées à l'audit légal	0	0
Honoraires d'audit	170 443	175 265